



UNIVERSITÉ TOULOUSE III

TOULOUSE
AUCH - CASTRES

Intention de versement Taxe d'apprentissage

« Hors Quota » (Cat. A et B)

*Investissez dans l'avenir...
pour vos futurs collaborateurs !*

Formations

initiale ou
continue

- **17 DUT** (Bac+2)
- **Plus de 30**
Licences (Bac+3)
Professionnelles
- **1 Licence** (Bac+3)
- **2 Masters** (Bac+5)

Liste intégrale des
formations habilitées à
percevoir la TA
disponible sur le web !

4 implantations en région

Toulouse, Auch,
Castres et l'antenne
d'Albi

+ de 2500

professionnels
diplômés chaque
année !

Secteurs des
services et
industriels

Contact IUT :

contact.ta@iut-tlse3.fr

www.iut-tlse3.fr

Vous êtes nombreux à trouver dans les profils issus de nos formations IUT une réponse concrète à vos besoins en termes de compétences et d'innovation. De multiples formes de partenariats nous unissent depuis plus de 50 ans et la Taxe d'Apprentissage en fait partie !

Verser votre TA à l'IUT, c'est :

- Soutenir notre politique d'innovation pédagogique
- Permettre à nos étudiants de bénéficier d'un environnement d'étude à la pointe des technologies
- Renforcer la professionnalisation de nos enseignements grâce à l'organisation de conférences, interventions de professionnels, forums, ateliers,...

Comment verser votre TA ?

1. Rapprochez vous de votre comptable ou de votre OCTA (Organisme Collecteur Agréé) soit votre CCI régionale, Octalia, soit votre collecteur national de branche. Vous pourrez effectuer le calcul du montant de votre TA et la déclaration de versement en ligne sur leur site web.
> **Date limite de versement : 28 février 2018**
2. Précisez obligatoirement le numéro UAI, le nom et l'adresse complète de l'IUT, l'intitulé de la formation
> **Agrément IUT « A » Paul Sabatier UAI : 0311086 M**
3. Informez-nous de votre versement en nous renvoyant le dos de ce formulaire rempli (par courrier ou mail) ou en renseignant directement le sondage en ligne. (cf : verso)

*Consultez la liste de toutes nos formations habilitées sur
sur notre site web, « rubrique entreprise »*



TOULOUSE
AUCH - CASTRES

UNIVERSITÉ TOULOUSE III



Intention de versement TAXE D'APPRENTISSAGE 2018 « Hors Quota » IUT « A » Paul Sabatier

Formulaire à retourner :

par mail à : contact.ta@iut-tlse3.fr

OU par courrier à : IUT Paul Sabatier-Service financier/TA 115C route de Narbonne
BP 67701 - 31077 Toulouse cedex 4 OU [via le sondage](#)

Nom de votre entreprise.....

Activité.....

Personne à contacter.....

Fonction.....

Tél Votre OCTA

E-Mail.....

Montant(s) prévisionnel(s) versé(s) (Hors Quota) :

Cat A (DUT) : **Cat B (LP, Licence, Master) :**

Merci de préciser l'intitulé de la (ou les) formations IUT concernée(s)

(Consultez la liste de nos formations habilitées sur www.iut-tlse3.fr, « rubrique entreprise »)

.....
.....
.....

(Si vous ne précisez pas de formation, votre TA sera versée à l'IUT Paul Sabatier en général)

RAPPEL : Agrément IUT « A » Paul Sabatier UAI : 0311086 M

NB : Possibilité de faire des dons en nature à l'IUT au titre du Hors Quota, si le matériel présente un intérêt pédagogique pour la formation ciblée.

Vous pouvez également soutenir les formations de l'IUT proposées par la voie de l'apprentissage en versant au titre du « Quota » à notre organisme gestionnaire, la Mission Formation Continue et Apprentissage de l'Université Paul Sabatier.

<http://mfca.univ-tlse3.fr/> mfca-alternance.contact@univ-tlse3.fr

Plus d'informations sur la Taxe d'Apprentissage :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22574>